



UN RÉSEAU DE COLLECTIVITÉS ENGAGÉES POUR L'ÉGALITÉ

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé de la Région Île-de-France, contribue avec l'ensemble de ses membres à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre.

**LE CENTRE HUBERTINE
AUCLERT REGROUPE
PLUS DE 200 MEMBRES
FRANCILIENS:
ASSOCIATIONS, SYNDICATS
ET COLLECTIVITÉS LOCALES.**





POURQUOI REJOINDRE LE RÉSEAU TERRITOIRES FRANCILIENS POUR L'ÉGALITÉ?

*Depuis 2013,
le réseau TFE propose :*

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Le Centre Hubertine Auclert vous accompagne pour répondre aux obligations légales des collectivités en matière d'égalité femmes-hommes :

/ Les collectivités de plus de 20000 habitant-es doivent présenter un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes devant l'organe délibérant, préalablement aux débats sur le projet de budget (article 61 de la loi n°2014-873 du 4 août 2014).



/ Elles doivent également élaborer un plan d'action pour l'égalité professionnelle en interne à la collectivité avant le 31 décembre 2020 (article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019).



DES SENSIBILISATIONS ET DES FORMATIONS

Le Centre Hubertine Auclert dispose de l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour dispenser de la formation aux élu-es locales et élus locaux.

Un cycle de formation est proposé chaque année dans nos locaux à des tarifs préférentiels pour les agent-es et les élu-es des collectivités membres.

Le Centre intervient également dans les collectivités auprès des élu-es et des services pour une sensibilisation ou une formation sur des thématiques variées.

www.hubertine.fr/formations 



DES APPUIS MÉTHODOLOGIQUES DANS LA CONCEPTION DE POLITIQUES PUBLIQUES

Pour concevoir des politiques locales d'égalité femmes-hommes et rédiger un plan d'action, le Centre vous apporte des conseils méthodologiques et des exemples de bonnes pratiques.



DES CADRES D'ÉCHANGES

Le Centre organise régulièrement des rencontres pour connaître ses homologues et **mutualiser les expériences et les bonnes pratiques**, comme la création d'un réseau local de professionnel·les pour lutter contre les violences conjugales, la mise en place d'une budgétisation sensible au genre ou encore le développement de politiques éducatives en faveur de l'égalité filles-garçons.



DES APPUIS POUR MONTER UNE ACTION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Le Centre offre un appui pour l'organisation d'un événement ou d'une initiative en faveur de l'égalité : aide à la conception et au montage de projet, identification d'intervenant·es et de ressources, animation et intervention lors de tables-rondes, etc.



UN CENTRE DE RESSOURCES À VOTRE SERVICE

Le prêt gratuit d'expositions : 24 expositions abordent des thématiques comme l'histoire des femmes et/ou du féminisme, la mixité professionnelle mais aussi les luttes contre les violences faites aux femmes.

La mise à disposition de campagnes et d'outils de prévention : vous avez la possibilité d'apposer le logo de votre collectivité et d'adapter le format de nos campagnes de sensibilisation sur l'égalité professionnelle, l'histoire des femmes, le cybersexisme... Ainsi que sur notre kit d'action pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Des publications à votre disposition : le Centre produit régulièrement des études sur l'actualité des politiques locales d'égalité en France et des guides méthodologiques à destination des collectivités.



ADHÉRER AU CENTRE HUBERTINE AUCLERT, C'EST :



Le montant de l'adhésion
annuelle au réseau est de :

/ **350 €** pour les collectivités
de moins de 10 000 habitant-es

/ **750 €** pour les collectivités
entre 10 000 et 20 000 habitant-es

/ **1500 €** pour les collectivités
entre 20 000 et 50 000 habitant-es

/ **3500 €** pour les collectivités
entre 50 000 et 100 000 habitant-es

/ **4000 €** pour les collectivités
entre 100 000 et 500 000 habitant-es

/ **6000 €** pour les collectivités
de plus de 500 000 habitant-es

+ D'INFORMATIONS

01 84 74 13 83

contact@hubertine.fr

www.hubertine.fr



acter l'engagement politique

de votre collectivité à agir en matière
d'égalité femmes-hommes ;



bénéficier d'un accompagnement

personnalisé afin de répondre à vos
besoins et demandes spécifiques ;



un accompagnement renforcé

sur les thématiques de l'éducation
à l'égalité et de la lutte contre
les violences faites aux femmes ;



des formations de qualité ;



des cadres d'échanges pour

rencontrer vos homologues,
s'inspirer de leurs bonnes pratiques,
valoriser les vôtres ;



rejoindre un réseau de collectivités
engagé-es pour l'égalité.

